

Le Centre de services Saint-Paul évolue

Pour s'assurer que l'offre de service de la Caisse était en adéquation avec les besoins des membres, les administrateurs se sont livrés à une réflexion exhaustive sur l'ensemble du réseau de distribution de la Caisse. Une analyse rigoureuse des habitudes transactionnelles des membres leur a permis de constater que le Centre de services Saint-Paul était en nette situation de sous-utilisation. Avec une chute du volume transactionnel de 34 % entre 2013 et 2018, ce centre de service est désormais utilisé par une minorité de membres.

Ce contexte de sous-achalandage a amené les administrateurs à revoir l'offre de service du Centre de services Saint-Paul pour qu'elle corresponde à l'usage réel qui en est fait par ses membres. Celui-ci sera transformé en centre libre-service : ses activités seront transférées vers les autres points de services de la Caisse le 17 janvier 2020. Les membres pourront continuer d'effectuer leurs transactions courantes sur place – la Caisse y a installé un guichet automatique de nouvelle génération le 2 octobre dernier.

La Caisse est bien consciente que cette décision exigera une modification des habitudes de certains membres. Au cours des prochains mois, la Caisse déploiera tous les efforts requis pour bien accompagner ces membres afin qu'ils vivent cette transition de façon harmonieuse. Plusieurs solutions s'offriront à eux et le personnel de la Caisse s'affaira à déterminer avec les membres touchés celle qui s'adapte à leur situation. Avec ses six points de service, la Caisse demeure l'institution financière la plus présente dans le Sud-Ouest de Montréal.

Enfin, la Caisse entend poursuivre son engagement dans le Sud-Ouest afin de répondre aux besoins de la collectivité et de contribuer à sa vitalité socioéconomique. En 2018, 340 000 \$ ont été octroyés par la Caisse pour appuyer une multitude d'organismes et de projets porteurs pour la communauté.